COMMUNAUTE FRANCAISE

MINISTERE DE L'EDUCATION, DE LA
RECHERCHE ET DE LA FORMATION.

DIRECTION GENERALE DE L'ORGANISATION
DES ETUDES, DE L'ENSEIGNEMENT DE
PROMOTION SOCIALE ET DES BATIMENTS
SCOLAIRES.

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE

1040 BRUXELLES, LE
RUE DE LA SCIENCE, 43-
02/238.86.11

- 7 SEP. 1995

MONSIEUR VLAEMINCK, G.
ADMINISTRATEUR DELEGUE
CPEONS

RUE DES HALLES, 13
1000 BRUXELLES

Ref.: Uck/ 2076052 / Dossier 678

OBJET : DOSSIERS PEDAGOGIQUES REGIME 1
Unité de formation : GESTION INFORMATIQUE
Classement : ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ECONOMIQUE DE PROMOTION SOCIALE DE TYPE COURT
Code Référence : 756302U32C1

Etablissement : INSTITUT SUPERIEUR DE FORMATION CONTINUE
RUE JOSEPH BUEDTS, 14
1040 ETTERBEEK

Monsieur l'Administrateur Délégué,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en retour, avec accord provisoire, le dossier pédagogique relatif à l'unité de formation mentionnée sous rubrique.

Veuillez agréer, Monsieur l'Administrateur Délégué, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur d'Administration

F. De Laet

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE RÉGIME 1

DOCUMENT 8bis - DOSSIER PÉDAGOGIQUE - UNITÉ DE FORMATION

1. La présente proposition émane du réseau (1)

☐ Communauté français
☒ Provincial et communal
☐ Libre - confessionnel
☐ - non confessionnel

et se rapporte à l'établissement suivant :

INSTITUT SUPÉRIEUR DE FORMATION CONTINUE D'ETTERBEEK
rue Joseph Buedts 14
1040 BRUXELLES

Matricule : 2.076.052

Tél. (02) 647.25.69
Fax (02) 646.39.85
---

2. Intitulé de l'unité de formation :

Code: 756302 C32 C1 (3)

GESTION INFORMATIQUE

3. Finalité de l'unité de formation : repris en annexe n° 1 de .... pages (2)

4. Connaissances préalables requises : repris en annexe n° 2 de .... pages (2)

5. Classement de l'unité de formation :

☐ (1) enseignement secondaire : transition (1) qualification (1)
degré : inférieur (1) supérieur (1)

☒ (1) enseignement supérieur de type court :
catégorie : ECONOMIQUE

☐ (1) enseignement supérieur de type long :
catégorie :

6. Recommandations particulières pour la constitution des groupes ou le regroupement.
Repris en annexe n° 3 de 1 pages (2)

7. Programme de (des) cours Repris en annexe n° 4 de 1 pages (2)

8. Fixation des capacités terminales Repris en annexe n° 5 de 1 pages (2)

9. Profil du (des) chargé(s) de cours Repris en annexe n° 6 de 1 pages (2)

---

(1) Biffer les mentions inutiles
(2) A compléter
(3) Réservé à l'administration.

10. Horaire de l'unité de formation :
Horaire minimum

1. Dénomination des cours	Classement des cours (4)	Nombre de périodes (5)
Initiation à la micro-informatique	CT	20
Gestion informatique	CT	60

2. Part d'autonomie .....

Total des périodes 80

11. Date de la proposition du P.O. : 15 MAI 1993 Transmis par le réseau le :.....

Signature du : Chef d'établissement de la C.F. (1) W VANWEDDINGEN
Représentant du P.O.subventionné (1)

Pour le Bourgmestre,
Par délégation,
Joseph CULOT
Echevin de la Formation Permanente
des Adultes -
Loisirs et Sports

12. Observations du service d'inspection (annexe éventuelle)

ce recon RS 263

Date : 10-VIII-93 Signature :

13. Décision : ACCORD PROVISOIRE - ~~PAS D'ACCORD~~ (1)

Motivation de la décision :

OBSERVATION RENCONTREE

Date : 24 AOUT 1993 Signature : J. MEUNIER

(4) soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM
(5) 1 période = 50 minutes.

ANNEXE I - Document 8 Bis

DATE : 01/06/1993

FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

Finalités générales de l'U.F.

Dans le respect de l'article 7 du Décret de la Communauté Française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette U.F. doit :

1. concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertin professionnelle, sociale, culturelle et scolaire;

2. répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale, des milieux socio-économiques et culturels;

3. contribuer à responsabiliser les personnes dans leur apprentissage.

Finalités particulières de l'U.F.

- Gestion informatique

Initier aux applications commerciales de la micro-informatique.

Document 8bis. Annexe 2.

date: 01/06/1993

UNITÉ DE FORMATION : ... - GESTION INFORMATIQUE

4. Prérequis de l'Unité de Formation :

1. être capable de:

a. résumer et commenter un texte d'actualité à orientation économique et sociale provenant d'un document de vulgarisation.

b. utiliser pratiquement l'outil informatique (charger un fichier en respectant les règles d'utilisation de l'équipement et du matériel informatique et en utilisant les commandes appropriées).

2. ou un certificat d'humanités (CESS), toutes options.

3. ou un diplôme de CTSS.

Document 8bis. Annexe 3.

date: 01/06/1993

RECOMMANDANTIONS PARTICULIERES POUR LA CONSTITUTION DES GROUPES OU LE REGROUPEMENT : . . - Gestion Informatique

Il est conseillé de ne pas organiser de groupes comportant plus de deux étudiants par poste de travail et pas plus de vingt étudiants par groupe.

Document 8bis. Annexe 4.

date: 01/06/1993

PROGRAMME DES COURS : . - INFORMATIQUE

U.F. 7.1 : 20 périodes
Initier à la micro-informatique.

U.F. 7.2 : 60 périodes
Utiliser des logiciels tels que :

- traitement de texte;
- tableur;
- gestionnaire de base de données dans le cadre d'applications de gestion commerciale et de données d'enquêtes.

Annexe 5 – Document 8bis

date: 01/06/1993

FIXATION DES CAPACITES TERMINALES : – Gestion informatique

L'étudiant doit être capable de :

- utiliser de manière autonome sur un outil de type notebook des applications spécifiques à la gestion commerciale;
- interpréter les résultats et les présenter à l'aide des outils tableur et traitement de texte.

Annexe 6 – Document 8bis

date: 01/06/1993

PROFIL DU (DES) CHARGE(S) DE COURS : ___ – Gestion informatique

Le chargé de cours sera :

un enseignant